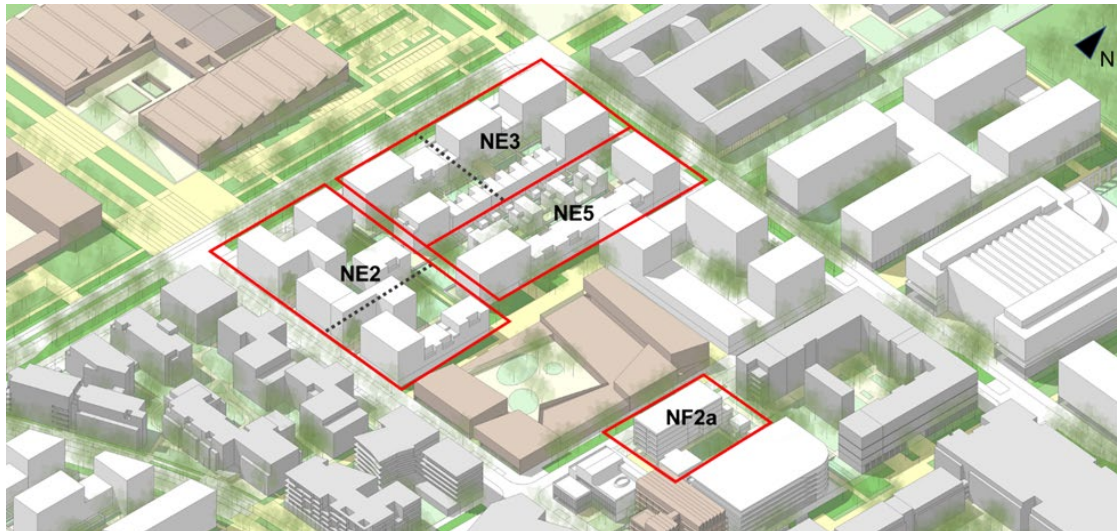


COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 18 septembre 2019

L'EPA Paris-Saclay lance un appel à manifestation d'intérêt architectural sur deux programmes de logements libres de la ZAC de Moulon



@Atelier germe&JAM (groupement SaM)

L'Établissement public d'aménagement (EPA) Paris-Saclay a lancé le 17 mai 2019 trois consultations d'opérateurs sur l'îlot NE et le lot NF2a de la ZAC de Moulon, en vue d'une cession de charges foncières pour trois programmes de logements familiaux, libres et sociaux, comptabilisant un total de 28 000 m² de surface de plancher soit près de 400 logements parmi lesquels :

Consultation 1 : LOT NE2 (9 600 m² SP soit 137 logements libres)

Consultation 2 : LOT NE5 (6 000 m² SP soit 86 logements libres)

Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) s'adresse aux **architectes souhaitant être référencés** par l'EPA Paris-Saclay, en partenariat avec la ville de Gif-sur-Yvette et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, **sur une liste établie pour les deux consultations de logements libres sur les lots NE2 et NE5.**

Les opérateurs lauréats organiseront en début d'année 2020 des consultations restreintes sur esquisse avec des candidats référencés sur cette liste, en lien avec l'EPA Paris-Saclay.

Comment candidater à l'AMI ?

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay met à disposition un règlement d'AMI et ses annexes sur simple communication du nom et des coordonnées du candidat. Le courriel doit obligatoirement avoir pour objet : « Demande de dossier – AMI MOE – NE2 NE5 – ZAC de Moulon », et être envoyé à :

Priscilla Valenti : priscilla.valenti@oin-paris-saclay.fr

François-Xavier Rault : francois-xavier.rault@oin-paris-saclay.fr

Sara Ibos-Vitart : sara.ibosvitart@oin-paris-saclay.fr

Date limite de réception des candidatures à l'AMI : jeudi 31 octobre 2019 à 12h00

Il est précisé qu'en parallèle du présent AMI, l'EPA Paris-Saclay a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre architecturale portant sur la réalisation des logements sociaux des lots NE3/NF2a. Les candidats qui le souhaitent peuvent aussi bien répondre au présent AMI qu'à la consultation sus-citée. La date limite de réception de cette dernière est fixée au lundi 7 octobre 2019 à 12h00.

Pour plus d'informations, vous retrouverez l'avis d'appel public à la concurrence au lien suivant :

<https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=352492&orgAcronyme=q8k>

Concernant l'EPA Paris-Saclay

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay) pilote et coordonne le développement du cluster scientifique et technologique de Paris-Saclay dans le cadre d'une Opération d'Intérêt National (OIN). Avec 15 % de la recherche nationale et 40 % des emplois de la recherche publique et privée francilienne, ce territoire, qui s'étend de Massy à Versailles en passant par Saint-Quentin-en-Yvelines, compte parmi les plus puissants pôles d'innovation au monde.

L'EPA Paris-Saclay mobilise les acteurs économiques pour stimuler la croissance autour de filières stratégiques (technologies de l'information et de la communication, santé, énergie, aéronautique-sécurité-défense, mobilité). Avec l'Université Paris-Saclay et l'Institut Polytechnique de Paris, il fédère les acteurs académiques pour renforcer les liens entre la recherche publique et privée et favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat.

Véritable levier de la dynamique du cluster, l'aménagement de Paris-Saclay se structure autour de trois zones principales :

- le Campus urbain, cœur scientifique du cluster sur la frange sud du plateau de Saclay ;
- Versailles Satory, où se développe un pôle dédié aux mobilités du futur au sein d'une ville nature ;
- et le quartier Gare de Guyancourt - Saint-Quentin.

L'ensemble de ces quartiers sera relié par la ligne 18 du Grand Paris Express à partir de 2026.

L'EPA Paris-Saclay conduit une programmation scientifique, économique et urbaine avec l'ambition de créer des quartiers vivants, innovants et durables capables de répondre aux besoins du cluster : arrivée d'établissements de recherche et d'enseignement supérieur, implantation d'entreprises, amélioration des transports, création de logements et d'équipements publics dans un environnement naturel privilégié, avec notamment les 4 115 hectares de la Zone de protection naturelle, agricole et forestière.

Laboratoire de la ville durable, Paris-Saclay définit et met en œuvre des solutions innovantes – et bien souvent inédites à cette échelle - en faveur de la transition écologique.

Il s'agit de porter cette ambition dans toutes les dimensions et synergies possibles que ce soit dans les domaines liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'énergie, l'environnement, les ressources, la biodiversité, l'économie circulaire et la mobilité.

Contact

Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

6 boulevard Dubreuil
91400 Orsay
www.epaps.fr

Agence Manifeste

Lorraine Froment
lorraine.froment@manifeste.fr
01 55 34 99 87

EPA Paris-Saclay

Jérôme Chiaramonti
jerome.chiaramonti@oin-paris-saclay.fr
01 64 54 26 78



facebook.com/ParisSaclay



@parissaclay



Paris_saclay



Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay



youtube.com/ParisSaclay